

REGLEMENT CALENDRIER CORRESPONDANTS

Saison 2025-2026



Président du Comité Régional UFOLEP CVL

Julien DUMONT

☎ 06 66 28 28 92

✉ jdumont@ufolep.org

Directeur Technique Régional

371 Rue d'Alsace 45160 Olivet

ufolepcentre@orange.fr

INDRE ET LOIRE (37)

www.ufolep37.fr

Président : **Jérôme GIBEAUD**

✉ jgibeaud@ufolep.org

Délégué départemental : **Vincent NICOLSI**

10 Avenue de la République 37 300 Joué les Tours

☎ 02 47 66 92 11 ✉ ufolep37@yahoo.fr

✉ nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com

Assistante administrative et comptable : **Chloé BELLECULEE**

✉ cbelleculee@ufolep.org contact@ufolep37.fr

LOIR ET CHER (41)

www.cd.ufolep.org/loiretcher

Président : **Jean Alain LAVIGE**

☎ 06 74 91 42 00

✉ j-a.lavige@wanadoo.fr

Délégué départemental : **Kévin MARCHADIER**

✉ ufolep41@laligue41.org

Agent de développement : **Céline TALHA**

10 Allée Jean Amrouche BP 11003 41 010 Blois Cedex

☎ 02 54 43 86 65 ✉ ufolep41@laligue41.org

REGLEMENT REGIONAL



ADMINISTRATIF

☞ Tous les clubs doivent être affiliés à l'UFOLEP dans leur département respectif.

☞ Accepter ce règlement technique.

☞ Les pilotes doivent être licenciés.

ASSURANCE

☞ Chaque club doit être assuré pour ses manifestations, comme pour ses entraînements, les rencontres non officielles et les manifestations annexes (bals, fêtes...). Cette assurance doit également couvrir les bénévoles (responsabilité civile de l'association).

☞ Chaque adhérent doit être assuré à titre individuel (responsabilité civile et assurance individuelle)..

MATERIEL

☞ Vélo de bicross en bon état 20 pouces ou 24 pouces (Cruiser). Les extrémités du câble de frein et les embouts de guidon doivent être protégés. **Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie 15/16 ans.**

☞ Casque intégral en bon état obligatoire (les casques à mentonnière vissée ne doivent plus être utilisés), gants entiers, vêtements à manches longues et pantalons longs.

Nous déconseillons vivement aux pilotes le port de pantalons de jogging à cause des risques d'accrochage avec le pédalier. Il est par contre fortement conseillé de porter des chaussettes qui couvrent la cheville .

☞ Plaque lisible attachée sur le guidon du vélo. La fixation à l'aide de fil de fer est interdite.

Le numéro de plaque comportera **1** lettre et **1** numéro à deux chiffres maximum (ex. : X 99)
Cette identification lettre et chiffres sera d'une hauteur de **10 cm sur 5 cm de large, largeur du trait 1,5 cm. FOND BLANC ET CARACTERES NOIRS.** Dans le cas contraire le pilote sera classé dernier de la race. Il appartient aux présidents des clubs de rappeler de façon régulière ce point de règlement essentiel.

**A l'organisateur et au commissaire de course de veiller
à la lisibilité des plaques.**

REGLEMENT DE COURSE

 LES SECOURS

Définition de la structure de secours :

- ✖ 1 ambulance conseillée,
- ✖ 1 poste fixe comprenant de 3 à 4 personnes, identifiables par tous (secouristes) et une toile de tente. Les secouristes doivent être présents au milieu de la piste afin de garantir une meilleure réactivité.
- ✖ 1 médecin dans la mesure du possible,
- ✖ 1 point téléphonique (si utilisation d'un téléphone portable faire les 15 ou 18 pour appeler les secours).
Une liste de prestataires en matière de secours est jointe page 15
- ✖ pour mémo, les secouristes doivent être recyclés tous les deux ans.

 ENGAGEMENTS DES PILOTES

Ils doivent parvenir au club organisateur le jeudi à 20 heures (au plus tard) précédant la course ou 48 heures avant la course si elle n'a pas lieu le dimanche.

Il est rappelé aux clubs que la transmission des informations par fichier Excel est fortement recommandée.

Les clubs se verront facturés du montant de l'engagement pour tous désistement de pilote annoncés après le jeudi 20 heures.

La confirmation des engagements sera faite par un représentant de chaque club, afin de désengorger le secrétariat. Après 10 h 45 les pilotes non confirmés seront radiés de la manche.

En cas de modification des engagements, elle devra être communiquée au club organisateur la veille entre 18 heures et 20 heures, ou selon l'horaire précisé sur l'invitation.

 COMPOSITION DES SERIES

Elle sera effectuée la veille de la compétition par le club organisateur, sur les formulaires UFOLEP Centre val de Loire fournis gratuitement par la même délégation.

Si peu de pilotes se trouvent inscrits dans une catégorie le club a le droit de les faire courir dans la catégorie supérieure mais ils seront classés respectivement dans leur catégorie d'origine pour faire le classement des points.

BICROSS 2025-2026

IL N'Y A PLUS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

LES COULOIRS

Pour le départ après la grille tombée, il y a possibilité de changer de trajectoire de manière progressive et non brutale afin d'éviter la mise en danger des autres pilotes (chute).

Il est recommandé de tracer la délimitation du bord du terrain. Le changement de trajectoire dans la dernière ligne (fin du dernier virage jusqu'à la ligne d'arrivée) est interdite. Le pilote pourra être sanctionné par une rétrogradation à la dernière place de la course. D'autre part, les 2 roues du vélo devront obligatoirement être en contact avec le sol lors du franchissement de la ligne d'arrivée. En cas de manquement à cette obligation, le pilote pourra être rétrogradé à la dernière place de la course.

JEUX DE DRAPEAUX

Rouge et **vert** pour le directeur de course
Jaune pour les commissaires de piste.

Rappel de la signification des couleurs :

Jaune fixe : il y a une chute, lever le drapeau et appeler les secouristes.
Jaune agité : demande du commissaire de piste l'intervention du directeur de course.
Rouge : arrêt de la course ou fermeture de la piste.

ROLE DU DIRECTEUR DE COURSE

- Il anime le briefing d'avant course avec les commissaires et les secouristes
- Il est le patron de l'épreuve.
- Sa décision est valeur absolue.
- Il est seul habilité à décider de l'arrêt d'une course.
- Il est seul habilité à interdire la participation d'un pilote s'il est en incapacité de participer.

COMPOSITION DU JURY

☞ 1 directeur de course,

☞ Des commissaires de courses sur la base suivante : sur l'ensemble de la piste le premier commissaire doit voir le second, le second doit voir le troisième et ainsi de suite.

☞ 6 juges à l'arrivée et un responsable classement – Par souci d'équité, il est fortement recommandé de faire des binômes de juges de clubs différents.

☞ 2 personnes, **minimum**, pour assurer le secrétariat.

BICROSS 2025-2026

✎ 1 animateur.

✎ 1 donneur de départ.

✎ 1 contrôle grille.

✎ 1 personne en pré-grille.

Chaque club s'engage à fournir deux membres du jury sur chaque épreuve régionale qui seront désignés nominativement sur le bordereau d'engagement. En cas d'impossibilité informer le club organisateur.



RÔLE DE L'ANIMATEUR

✎ Il est le relais de l'organisation ;

✎ Son animation se doit d'être dynamique, valorisante et impartiale ;

✎ Il fait partie intégrante de l'organisation technique.



COMPTAGE DES POINTS

- premier : 50 points,
- deuxième : 47 points,
- troisième : 45 points,
- quatrième et suivants : 1 point de moins (44, 43, 42...)

En cas d'égalité parfaite entre les pilotes à l'issue des manches qualificatives (en cas de qualification potentielle pour une demi-finale entre 2 voire 3 pilotes classées 16^{ème}) il faudra regarder les résultats lors de la 3^{ème} race, puis la 2^{ème} en cas d'égalité persistante et ainsi de suite.... S'il n'est pas possible de les départager de cette manière, on procède à un tirage au sort.

En ce qui concerne le classement des clubs, seuls les 6 premiers pilotes au classement général final et de chaque catégorie de la saison marquent des points (cumul des points marqués lors de chaque manche, ex : $45 + 50 + 50 + 47 + 42 + 47 = 281$).



RESULTAT DES COURSES

A l'issue de chaque manche, les résultats seront remis ou envoyés au responsable classement afin que celui-ci effectue le classement général. Celui-ci sera transmis après chaque manche aux clubs. En cas d'ex-æquo, le classement de la finale départagera les pilotes concernés.



LITIGE

✎ Premier cas :

Un pilote, présent sur le site, ne se présentant pas au départ sera classé dernier de la série.

BICROSS 2025-2026

Deuxième cas :

En cas de mauvais comportements (geste antisportif), le commissaire avertit le directeur de course qui prend contact avec le pilote et le représentant du club et, en cas de contestation, avec la commission de discipline qui distribue les sanctions.

*Toute réclamation faite par un pilote doit être **signalée par son bras levé à la ligne d'arrivée et avant de quitter la piste**. La présence du directeur de course et du commissaire de piste sera nécessaire pour résoudre le litige ainsi que la présence du président ou responsable du club. Tout geste agressif avéré entraînera le déclassement du pilote*

RECOMPENSES

Les récompenses du classement général du championnat régional Bicross UFOLEP seront prises en charge par le Comité Régional UFOLEP Centre Val de Loire.

*Trois participations seront nécessaires pour bénéficier de la récompense régionale. **La participation à la finale n'est pas obligatoire.***

ORGANISATION DE LA COURSE

DEBUT

 *Lors des essais la présence du poste de secours et la présence de commissaires sur la piste sont obligatoires.*

2 Essais sans Grille et 2 essais avec Grille, Faire 2 groupes -12 ans et + de 12ans

 ***La manche débutera à 11 heures.***

REUNION AVANT COURSE

La réunion avant course doit être faite au plus tard à 10 h 45.

Participe à la réunion le directeur de courses, les commissaires de pistes, les secouristes et l'animateur.

Un rappel systématique sera fait sur l'utilisation des drapeaux

LES COURSES

Tous les pilotes effectueront au moins cinq courses par manche.

Il a été décidé par les clubs de procéder à un brassage pour les 3 courses du matin (utilisation du logiciel interdépartemental).

Une feuille explicative a été ajoutée pour le comptage des points et la procédure à suivre pour faire les 2 courses restantes de la journée.

Chaque course se déroulera en fonction du nombre de pilotes engagés par catégorie (tableau des répartitions en page 8).

BICROSS 2025-2026

En cas de non réalisation des cinq manches à cause de condition météo ou autre raison la course sera annulée.



DEPARTS DES PILOTES

Donnés à l'aide de moyen mécanique quelconque disponible sur la piste (grille élastique, grille électrique ou feux tricolores).

Respecter le rythme du départ.

Le départ se fait suivant la procédure suivante formulée en français :

- prêt pilote !
- regardez les feux (si présence de feux tricolores) !
- 3 – 2 – 1 (en absence de feux tricolores).

⇒ Si boîte vocale, veuillez à ce que le volume soit suffisant.

Dans le cas où le départ devrait être formulé en anglais le club organisateur devra impérativement le préciser dans le dossier d'engagement transmis aux clubs participants au championnat régional.

Pour les petites catégories, le pilote peut bénéficier d'un accompagnement, néanmoins aucune assistance ne sera autorisée pendant le cycle de départ.

Rappel : l'accompagnant maintient le pilote, Uniquement avec les jambes avec les mains dans le dos, il ne le pousse pas

COMPOSITION DES RACES :

IL A ETE DECIDE EN REUNION ET EN ACCORD AVEC TOUS LES CLUBS DE PROCEDURE A UN BRASSAGE ENTRE LES PILOTES POUR LES TROIS MANCHES DU MATIN COMME NOUS FAISONS EN DEPARTEMENTAL VOIR A UTILISE LE LOGICIEL COMMUN

Ensuite pour faire les manches voici une notice explicative :

Répartitions dans les races des phases finales en manches brassées.

A chaque manche, le pilote marque des points en fonction de sa place (le 1^{er} a 1 point, le 2^e a 2 points, etc...), et les **cumule sur les 3 manches qualificatives** (ex : un pilote qui fait 3-1-5 a donc 9 points).

A l'issue des 3 manches qualificatives, on établit le **classement par ordre des points**, le premier étant celui qui a le moins de points. En cas d'égalité, c'est le résultat de la dernière manche qualificative qui départage (ex : pilote X fait 2-1-4 et pilote Y fait 4-2-1, ils sont à égalité avec 7 points, mais c'est pilote Y qui est devant puisqu'il a fait mieux en 3^e manche en étant 1^{er} alors que pilote X est 4^e). Si l'égalité persiste, c'est alors la 2^e manche qualificative qui départage. Puis la 1^{ère} manche si besoin. Et en cas d'égalité parfaite entre plusieurs pilotes (ex : ils ont tous fait 3-3-3 et ont donc chacun 9 points, impossible à départager), on les classe par ordre alphabétique.

Pour les catégories avec demi-finales à 8 (plus de 20 pilotes), on a donc les 16 premiers qui composeront les 2 demi-finales A et B :

- En demi-finale A, on prend les pilotes classés : 1-4-5-8-9-12-13-16
- En demi-finale B, on prend les pilotes classés 2-3-6-7-10-11-14-15

Attention au cas particulier suivant : en cas d'égalité parfaite pour le 16^e classé, on départagera par tirage au sort et non par ordre alphabétique.

Pour les catégories avec demi-finales à 6 (de 17 à 19 pilotes), on a donc les 12 premiers qui composeront les 2 demi-finales A et B :

- En demi-finale A, on prend les pilotes classés : 1-4-5-8-9-12
- En demi-finale B, on prend les pilotes classés 2-3-6-7-10-11

Attention au cas particulier suivant : en cas d'égalité parfaite pour le 12^e classé, on départagera par tirage au sort et non par ordre alphabétique.



nombre de pilotes	nombre de races	contenu des races						découpage 1/4				découpage 1/2							découpage finale							
		A	B	C	D	E	F	A	B	C	D	A	B	C	D	E	F	G	A	B	C	D	E	F	G	
1	1	1																	1							classement sur 5 manches
2	1	2																	2							
3	1	3																	3							
4	1	4																	4							
5	1	5																	5							
6	1	6																	6							
7	1	7																	7							
8	1	8																	8							
9	2	5	4																6	3						qualification sur 3 manches de 3 pilotes de chaque race – finale en 2 manches
10	2	5	5																8	2						qualification de 4 pilotes par race sur 3 manches Finale en 2 manches pour toutes les races
11	2	6	5																8	3						
12	2	6	6																8	4						
13	2	7	6																8	5						
14	2	7	7																8	6						
15	2	8	7																8	7						
16	2	8	8																8	8						
17	3	6	6	5								6	6	5					8	4	5					qualification de 4 pilotes par race sur 3 manches 1/2 finale en 1 manche et finale en 1 manche pour les races A et B finale en 2 manches pour la race C
18	3	6	6	6								6	6	6					8	4	6					
19	3	7	6	6								6	6	7					8	4	7					
20	4	5	5	5	5							8	8	4					8	8	4					
21	4	6	5	5	5							8	8	5					8	8	5					
22	4	6	6	5	5							8	8	6					8	8	6					
23	4	6	6	6	5							8	8	7					8	8	7					
24	4	6	6	6	6							8	8	8					8	8	8					
25	4	7	6	6	6							8	8	5	4				8	8	5	4				qualification de 4 pilotes par race sur 3 manches 1/2 finale en 1 manche et finale en 1 manche pour les 16 premiers finale en 2 manches sans mélange pour les races suivantes
26	4	7	7	6	6							8	8	5	5				8	8	5	5				
27	4	7	7	7	6							8	8	6	5				8	8	6	5				
28	4	7	7	7	7							8	8	6	6				8	8	6	6				
29	4	8	7	7	7							8	8	7	6				8	8	7	6				
30	4	8	8	7	7							8	8	7	7				8	8	7	7				
31	4	8	8	8	7							8	8	8	7				8	8	8	7				
32	4	8	8	8	8							8	8	8	8				8	8	8	8				
33	5	7	7	7	6	6		5	5	5	5	8	8	4	7	6			8	8	4	7	6			qualification de 4 pilotes par race sur 3 manches 1/4 finale en 1 manche pour les 20 premiers 1/2 finale en 1 manche et finale en 1 manche pour les races A et B finale en 2 manches sans mélange pour les races suivantes
34	5	7	7	7	7	6		5	5	5	5	8	8	4	7	7			8	8	4	7	7			
35	5	7	7	7	7	7		5	5	5	5	8	8	4	8	7			8	8	4	8	7			
36	5	8	7	7	7	7		5	5	5	5	8	8	4	8	8			8	8	4	8	8			
37	5	8	8	7	7	7		5	5	5	5	8	8	4	6	6	5		8	8	4	6	6	5		
38	5	8	8	8	7	7		5	5	5	5	8	8	4	6	6	6		8	8	4	6	6	6		
39	5	8	8	8	8	7		5	5	5	5	8	8	4	7	6	6		8	8	4	7	6	6		
40	5	8	8	8	8	8		5	5	5	5	8	8	4	7	7	6		8	8	4	7	7	6		

REPARTITION DANS LES RACES

1 à 8

Classement sur 5 manches

9

Les 3 premiers de chaque race en finale A
Les autres en finale B

10 à 16

Les 4 premiers de chaque race en finale A
Les autres en finale B

17 à 19 1/2 finale

A	1A	1C	2B	3A	3C	4B
B	1B	2A	2C	3B	4A	4C

1 finale A avec les 4 premiers de chaque race
1 finale B avec les 2 pilotes restant de chaque race
Le reste des pilotes en finale C en 2 manches

20 à 24 1/2 finale

A	1A	1C	2B	2D	3A	3C	4B	4D
B	1B	1D	2A	2C	3B	3D	4A	4C

1 finale A avec les 4 premiers de chaque race
1 finale B avec les 4 derniers de chaque race
Le reste des pilotes en finale C en 2 manches

25 à 32 1/2 finale

A	1A	1C	2B	2D	3A	3C	4B	4D
B	1B	1D	2A	2C	3B	3D	4A	4C

1 finale A avec les 4 premiers de chaque race
1 finale B avec les 4 derniers de chaque race
Le reste des pilotes en finale C et D en 2 manches

Répartir le reste des pilotes en fonction de leurs points

En cas d'égalité, prendre celui qui a fait la meilleure place dans la dernière manche

Si l'égalité persiste, prendre celui qui aura fait la meilleure place sur la totalité des manches qualificatives

33 à 40 ¼ de finale

A	1A	1B	2C	3B	4C
B	1C	2A	2B	3C	4B
C	1D	2E	3A	3D	4E
D	1E	2D	3E	4A	4D

Les 4 premiers de chaque race en ¼ finales A et B puis finales A et B
Les 4 restants en finale C en 2 manches
Les suivants en finales D et E

Répartir le reste des pilotes en fonction de leurs points

En cas d'égalité, prendre celui qui a fait la meilleure place dans la dernière manche

Si l'égalité persiste, prendre celui qui aura fait la meilleure place sur la totalité des manches qualificatives

Calendrier 2025-2026



DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX
19 OCTOBRE 2025	1ère manche du Championnat régional	LA GUERCHE
1 MARS 2026	2e manche du Championnat régional	MER
31 MAI 2026	3e manche du Championnat régional	POCE SUR CISSE
14 JUIN 2026	4e manche du Championnat régional- FINALE	CHANCEAUX SUR CHOISILLE

Catégories



Age au 31 décembre	GARÇONS	FILLES
6 ans et – / 7 ans	2019 et après	2018 et après
7 / 8 / 9 ans	2018 / 2017	2017/ 2016
9 / 10 / 11 ans	2016 / 2015	2015 / 2014
11 / 12 / 13 ans	2014 / 2013	2013 / 2012
13 / 14 / 15 ans	2012 / 2011	2011 / 2010
15 / 16 / 17 ans	2010/ 2009	2009/ 2008
17 / 18 – 24 ans	2008 / 2001	2007 / 2001
25 / 40 ans	2000/1985	
41 ans et plus	1984 et avant	

COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

FONCTIONS	NOMS / PRENOMS
Responsable départemental et régional	Marie-Cécile PATTE
Responsable classement	Marc DELANNOY
Responsable classement adjointe	Nathalie RUBLON
Responsable formations	Marie-Cécile PATTE
Speaker	Baptiste FRIZOT Willy FAUCHON
Membres de la Commission	
Nathalie RUBLON (Mer) Nathan DESCHAMPS(Mer) Romain DUTARDRE (La Guerche) Maxence GILLARD (La Guerche) Marie-Cécile PATTE (Pocé) Alexis PATTE (Pocé)	

Correspondants du Centre

CLUBS/DETERMINATIONS	NOMS-PRENOMS	ADRESSES	TEL./FAX	MAIL
POCE-SUR-CISSE	Marie-Cécile PATTE	14, rue du Héron-Cendré – 37150 Bléré	06 17 37 28 87	pattemariececile@yahoo.fr
LA GUERCHE	Claire CRON		06 02 37 21 57	bmxlagerche@yahoo.com
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Romain MANGOTE	4 Clos du chêne – 3760 Rouziers de Touraine	06 61 19 42 68	romain_mangote@hotmail.com
MER	Nathalie RUBLON	12, rue du Relais – C 398 – 41500 La Chapelle-Saint-Martin	06 86 48 30 88	merbmx41@orange.fr
	Caroline SODOYER	3, le noyer – 41500 Villexanton	07 86 14 46 71	
UFOLEP CENTRE CVL	Audrey MERLIERE	371 Rue d'Alsace 45160 Olivet	07 55 66 68 98	a.merliere@ufolep.org
UFOLEP 37	Vincent NICOLSI	10, rue de la République 37300 Joué-lès-Tours	02 47 66 92 11	Ufolep37@yahoo.fr
UFOLEP 41	Céline TALHA	10 Allée Jean Amrouche 41010 Blois Cedex	02 54 43 86 65	Ufolep41@laligue41.org
Elue Référente UFOLEP CVL	Christine LEPINAY	5, rue du Docteur Marchand 37360 Sonzay	02 47 24 52 53 06 30 36 50 30	lepinaychristine@outlook.fr

CLUBS DETERMINATIONS	NOMS-PRENOMS	ADRESSES	TEL./FAX	MAIL
POCE-SUR-CISSE	Bruno FRIZOT	12 Rue de la Résistance – La Garenne–37530 Nazelles Négren	02 47 57 23 27 06 28 19 95 80	brunofrizot@laposte.net avepbmx@gmail.com
LA GUERCHE	Romain DUTARDRE	La ville plate, 37160 Abilly	06 88 01 37 46	romain.dutardre@icloud.com
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Sylvie ROQUAIN	32 Rue du Prieuré– 37390 Chanceaux	06 22 98 50 27	roquainsylviebmx@gmail.com
MER	Nathalie RUBLON	12, rue du Relais – C 398 – 41500 La Chapelle–Saint– Martin	06 86 48 30 88	merbmx41@orange.fr

Organismes de secours

⇒ **Croix rouge française délégation départementale**

Indre-et-Loire	02.47.36.06.06
Loiret	02.38.53.30.76
Loir-et-Cher	02.54.51.33.00
Cher	02.48.70.03.89

⇒ **Ambulanciers sans frontière**

46 ter, rue Sainte-Catherine
45000 ORLEANS
ASF@ifrance.com
M. GUERY :
☎ 06-08-58-69-11

⇒ **Secouriste la Poste, Orange**

B.P. 721
41007 BLOIS Cedex
☎ 02-54-74-42-03

⇒ **Protection civile 37**

☎ 06-68-78-82-02
☎ 02-47-05-71-91

⇒ **Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte**

☎ 02.43.46.04.58
malte@sfe-formation.com